



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**Le samedi 22 décembre 2018 à 7 h 30
à l'Hôtel de Ville**

1. Mot de bienvenue
2. Avis de convocation
3. Ouverture de la séance extraordinaire
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Greffe
6. Période de questions
7. Levée de la séance